

LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Quelque 200 étudiants ont perturbé hier une conférence du premier ministre Jean Charest à l'École des hautes études commerciales. Ils promettent de tels comités d'accueil aux ministres libéraux sur les différents campus de Québec. Les tenants d'une grève générale illimitée ont cependant peu de succès dans les assemblées générales.

L'automne étudiant se refroidit

Le combatif Cégep du Vieux-Montréal rejette le recours à la grève générale

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Terreau fertile au militantisme étudiant s'il en est un, le Cégep du Vieux-Montréal n'ouvrira pas le bal d'une éventuelle grève générale cet automne. La campagne de mobi-

lisation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) est à peine lancée qu'elle semble déjà avoir du plomb dans l'aile.

L'assemblée générale des étudiants du Cégep du Vieux-Montréal a rejeté lundi, dans une proportion de 59 %, l'idée de déclen-

cher une grève générale illimitée lorsque sept associations étudiantes réunissant plus de 25 000 étudiants seront prêtes à la faire. Quelque 1300 étudiants participaient à l'assemblée, soit environ 20 % de la population étudiante.

Ce n'est pas un hasard si le cé-

gep du centre-ville, traditionnellement très militant, figure parmi les premiers à se prononcer sur un mandat de grève générale illimitée, pour dénoncer la hausse des droits de scolarité de 30 % en cinq ans et

VOIR PAGE A 10: ÉTUDIANTS

Un discours du Trône en soirée

Harper veut empêcher l'opposition de réagir aux heures de grande écoute

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La rumeur circulait depuis des semaines, mais elle est désormais confirmée: le gouvernement conservateur de Stephen Harper dévoilera son très attendu discours du Trône... en soirée. Selon ce qu'a appris *Le Devoir*, cet accroc à la tradition a pour objectif d'utiliser les médias, en particulier les réseaux de télévision, à l'avantage du gouvernement: l'événement sera présenté si tard que les critiques de l'opposition pourraient ne pas être toutes rapportées à temps pour les bulletins de nouvelles.

Trois sources distinctes ont confirmé hier à *Devoir* que le premier ministre Stephen Harper a décidé de présenter le discours du

Trône à 19h, soit quatre à cinq heures plus tard qu'il ne l'est habituellement. La décision a été annoncée aux troupes lundi soir.

«Ce sont des heures de grande écoute, explique un stratège interrogé sur les raisons possibles de ce choix. Au lieu de faire cela en plein après-midi quand il n'y a pas un chat qui regarde, on fait ça à 20h, à l'heure de grande écoute le soir, et tout le monde va regarder en direct. Après cela, ils ferment la télévision, regardent les nouvelles ou écoutent le hockey.»

Le mardi 16 octobre, date choisie pour le retour des parlementaires à Ottawa et la présentation du fameux discours, les Canadiens de Montréal affronteront les Panthers

VOIR PAGE A 10: DISCOURS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

IDÉES

Le « nous » de la nation québécoise, vu par Bernard Landry

À lire en page A 9

Mécénat au féminin

La philanthrope Pheobe Greenberg lance la première exposition de la Fondation DHC/ART

FRÉDÉRIQUE DOYON

Dans le trop petit monde du mécénat québécois, les femmes font presque figures d'exception. D'où la bouffée d'air frais instiguée par Pheobe Greenberg, directrice de la Fondation DHC/ART. Lancée l'an dernier, la Fondation inaugure demain son nouvel espace d'art contemporain avec une exposition majeure consacrée à l'artiste britannique Marc Quinn.

Outre notre Phyllis Lambert nationale, Montréal peut maintenant s'enorgueillir d'une autre joueuse qui conjugue fortune et souci des arts. Encore peu connue du public, Pheobe Greenberg n'aime pas se mettre à l'avant-plan, mais pour assurer la réussite de son œuvre, la Fondation DHC/ART, elle accepte de lever un peu le voile sur sa passion pour les arts.

«L'art doit trouver sa voie dans la communauté», affirme-t-elle presque du bout des lèvres au début de l'entrevue, sous l'œil bienveillant de l'Africaine croquée par la photographe française Valérie Belin. C'est très important de rendre l'art accessible au public; c'est donc le but de ma fondation d'offrir des expositions d'artistes d'un certain calibre et de les amener ici à Montréal. Le nouveau lieu d'exposi-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

tion, situé dans un magnifique édifice de la rue Saint-Jean, dans le Vieux-Montréal, sera donc ouvert gratuitement du mardi au samedi.

La dame mécène ménage ses mots et n'aime pas parler au «je», puisque la Fondation, entièrement financée par des intérêts privés, repo-

se sur l'action concertée d'une équipe de huit personnes «avec des expertises dans plusieurs domaines», insiste-t-elle, dont les quatre membres du conseil d'administration qui entendent les choix de programmation.

VOIR PAGE A 10: MÉCÉNAT

Conditions de vie

Les aînés ont été abandonnés, dit Louise Harel

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Où trouver à se loger quand les forces s'amenuisent et que les soins deviennent une nécessité quotidienne? Cette question lancinante hante chacune des séances de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, qui bat son plein ces jours-ci dans l'ombre de la très médiatisée Commission sur les accommodements raisonnables. Hier, à Montréal, cette préoccupation était sur toutes les lèvres, offrant à Marguerite Blais, la ministre responsable des aînés, autant de témoignages crève-cœur. Ceux-ci ont été repris au bond par le Parti québécois, qui accuse carrément le gouvernement Charest d'avoir mis en péril la désinstitutionnalisation de l'hébergement de longue durée.

De grands changements ont en effet été promis par Philippe Couillard, le ministre de la Santé, afin de diversifier l'offre faite aux personnes âgées qui ont besoin de plus de soins, mais qui peuvent encore rester dans leur maison ou dans un logement adapté à leurs besoins, notamment par la



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Louise Harel

création de ressources intermédiaires (RI) en partenariat avec le privé. En tout, 1355 places en RI ont été promises à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, à qui on a aussi fait miroiter le financement nécessaire pour aider 10 336 personnes en attente de soins à domicile, rappelle Louise Harel, porte-parole du Parti québécois en matière de services sociaux et d'aînés en perte d'autonomie.

VOIR PAGE A 10: AÎNÉS

INDEX

5	Annonces.....	B 5
6	Avis publics ..	C 4
7	Carrières.....	B 4
8	Décès.....	B 5
9	Météo.....	B 5
10	Mots croisés ..	C 4
11	Sudoku.....	B 5
12	Télévision.....	B 6

CHRISTIANE CHARETTE 9h

Rencontre avec Luc Plamondon

Réalisation: Bruno Guglielminetti

95,1 FM PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/christiane



LES ACTUALITÉS

Offensive
contre
le vol
d'identité

FABIEN DEGLISE

Devant la montée en flèche du vol d'identité en pays, Ottawa passe à l'offensive. Dès la reprise des travaux parlementaires, le Code criminel sera en effet modifié, a annoncé hier Robert Nicholson, le ministre fédéral de la Justice. Objectif de la réforme: criminaliser toutes les composantes de ce type de vol, alors que toutes ne le sont pas forcément aujourd'hui.

«Les étapes préliminaires de la collecte, de la possession et du trafic de renseignements (personnels) ne sont généralement pas visés par les infractions actuelles [définies par la loi], a-t-il indiqué lors d'un point de presse tenu à Montréal. Or, pour protéger les Canadiens contre le vol d'identité, nous devons donner à la police les outils dont elle a besoin pour arrêter cette activité avant qu'elle ne cause des dommages.»

Sans préciser la teneur du projet de loi visant à modifier le code, M. Nicholson a reconnu vouloir ainsi colmater plusieurs brèches législatives. À l'heure actuelle, en raison de ces brèches, l'usage d'une carte de débit copiée est illégal, alors que la copie du numéro d'identification personnel (NIP) et la vente de ce NIP ne le sont pas.

Ce premier pas vers une plus grande criminalisation du vol d'identité a été applaudi hier par l'Association des banquiers canadiens (ABC). «Le système bancaire demande depuis plusieurs années au gouvernement de revoir le Code criminel pour combler les lacunes, a indiqué le directeur de ce regroupement, Jacques Hébert. Et nous allons soutenir son effort.»

Du même souffle, la commissaire à la protection de la vie privée, Jennifer Stoddart a salué l'initiative du gouvernement pour «enrayer la prolifération d'une fraude coûteuse et dévastatrice sur le plan émotionnel». «La perte de renseignements personnels peut avoir de graves répercussions financières, a-t-elle indiqué, et causer aussi des préjudices aux victimes pendant des années.»

L'enjeu du vol et de la fraude d'identité est effectivement de taille. Selon le Conseil canadien des bureaux d'éthique commerciale, ce type de crime génère bon an mal an des pertes d'environ deux milliards de dollars. Les consommateurs, les banques, les émetteurs de cartes de crédit et les commerces doivent payer cette facture. Par ailleurs, au cours des deux dernières années, 45 000 cas de vol d'identité ont été découverts par Équifax, une entreprise spécialisée dans l'information sur le crédit des particuliers.

Pour Option consommateurs, cette annonce est un pas dans la bonne direction pour enrayer l'usage frauduleux de renseignements personnels. L'organisme spécialisé dans la protection du consommateur compte toutefois «suivre de près ce dossier et cette réforme», a indiqué au Devoir Jannick Desforges, et ce, pour s'assurer que les modifications légales envisagées ne mettent pas en péril le respect de la vie privée des consommateurs.

En novembre dernier, un sondage Ipsos-Reid indiquait qu'environ 28 % de la population avait été victime ou connaissait des victimes de vol d'identité. Par ailleurs, le même coup de sonde a révélé la peur liée à ce type de fraude chez 73 % des répondants, a tenu à rappeler hier le ministère de la Justice.

Le Devoir

Départs en vue dans l'entourage de Dion

Visé, le directeur général du PLC songe à des poursuites

Ottawa — Fortement critiqué depuis les résultats désastreux du Parti libéral du Canada (PLC) lors des élections complémentaires au Québec, le chef libéral Stéphane Dion s'apprêterait à effectuer des changements majeurs dans son entourage afin de donner un coup de barre et tenter de rallier ses détracteurs.

Signe que M. Dion veut envoyer un signal clair aux libéraux du Québec, le directeur général du PLC, Jamie Carroll, serait sur le point d'être remplacé. M. Carroll a irrité plusieurs libéraux du Québec pour avoir tenu des propos controversés sur la présence de Québécois au sein du PLC.

Selon ce qu'indiquait hier soir la télévision de Radio-Canada, M. Carroll a déjà réagi aux rumeurs en menaçant de poursuivre son parti. Dans une lettre envoyée aux membres de l'exécutif du parti, il dit que «des événements de la dernière semaine représentent un salissage public et injustifié de mon nom». Il ajoute «qu'à moins que des gestes

concrets ne soient posés, ils représentent aussi un congédiement effectif».

Il a consulté un avocat sur la question, peut-on aussi lire. L'avocat lui aurait affirmé qu'à la suite des gestes et propos de différentes personnes au sein du parti, il aurait droit à des dommages punitifs considérables.

Lors d'une rencontre du comité de gestion du PLC, il y a plus d'une semaine, les représentants de l'aile québécoise ont une fois de plus exigé une présence accrue de Québécois dans l'entourage de M. Dion et à la permanence du parti à Ottawa. M. Carroll aurait répliqué, en riant, que s'il embauche plus de Québécois, il devrait peut-être aussi embaucher plus de Chinois.

Des députés libéraux, dont Denis Coderre, Pablo Rodriguez et Marcel Proulx, ainsi que le président de l'aile québécoise du parti, Robert Fragasso, ont exigé la démission de M. Carroll.

Malgré les pressions, M. Dion déclarait, vendredi, avoir confiance en son directeur général qui,

d'ailleurs, affirme que ses paroles ont été mal interprétées et rapportées hors contexte.

Tendre la main
au Québec

Dans l'entourage du chef libéral, on soutient que les changements que s'apprête à apporter M. Dion visent à tendre la main au Québec. C'est dans cette optique que le chef libéral amènerait dans son équipe Johanne Sénécal, qui faisait partie de l'équipe de Jean Chrétien, à titre de secrétaire principale. Elle remplacerait l'ancien ministre Marcel Massé, qui a quitté le bureau du chef de l'opposition officielle pour des raisons de santé.

On s'attend aussi à ce que M. Carroll soit remplacé par un Québécois. Bien que tout reste à confirmer, le choix logique serait Marc Lavigne, l'organisateur de la campagne au leadership de M. Dion.

En plus des modifications à son entourage, le chef libéral apporterait aussi quelques changements à son cabinet fantôme en modifiant les res-

ponsabilités attribuées aux députés.

Reste qu'il faudra probablement plus qu'un jeu de chaises musicales pour convaincre les électeurs et les militants libéraux du Québec que Stéphane Dion est l'homme de la situation.

Au cours des derniers jours, Michel Joncas, le président de la commission électorale au Québec et un fidèle de M. Dion, a remis sa démission. De plus, après les déflections de Marc Garneau et de Paul Leduc, qui ont décidé de ne pas être sur les rangs lors de la prochaine élection, un troisième candidat s'ajoute à cette liste, Pierre-Luc Bellerose, qui souhaitait porter la bannière libérale dans le château-fort bloquiste de Joliette, a annoncé qu'il retirait sa candidature.

En entrevue sur les ondes de RDI, M. Bellerose n'a pas été tendre à l'endroit du chef libéral. «Je pense que M. Dion a échoué tous les tests en lien avec son leadership.»

D'après la Presse
canadienneHuntingdon
bannit les sacs
de plastiqueGUILLAUME
BOURGAULT-CÔTÉ

Après les adolescents dans les rues le soir, c'est maintenant au tour des sacs de plastique d'être bannis à Huntingdon.

C'est là une des dernières idées du maire de la municipalité, Stéphane Gendron, qui a déposé hier soir au conseil municipal un «Plan vert» concocté de A à Z par lui-même. Selon l'ancien animateur de télévision et de radio, ce plan permettra à Huntingdon d'atteindre les objectifs gouvernementaux de récupération et de recyclage à partir de l'an prochain (60 % des matières potentiellement valorisables).

La Ville a du rattrapage à faire. Depuis janvier 2006, Huntingdon n'offre plus de collecte sélective à ses quelque 3000 résidents. La raison? Elle trouvait que les coûts étaient trop élevés, et le renouvellement du contrat avec le fournisseur de service aurait imposé une augmentation de taxes. Tous les déchets domestiques prennent donc le chemin du dépotoir depuis la fin du contrat.

Hier, Stéphane Gendron indiquait par communiqué que cette décision a été la «meilleure que nous avons prise». Observant que les «coûts du recyclage ont explosé au cours des dernières années», il se demande «à qui profite cette nouvelle mode» qu'il associe à un «sentiment de culpabilité». Sa réponse: la collecte ne profite qu'à «l'oligopole de quelques grosses poches qui engrangent l'argent des contribuables au nom de l'Environnement».

Après avoir réfléchi à cette situation, M. Gendron en est venu à la conclusion qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Il a donc élaboré un plan qui permettra d'après lui «d'offrir des infrastructures de revalorisation pour la région, de même que des services de collecte et de tri à moindre coût que le privé, tout en faisant une marge de bénéfices».

Le maire Gendron n'a pas rappelé Le Devoir hier pour expliquer les détails de son projet, qui devait être adopté en soirée.

En parallèle à la reprise de la collecte sélective, les élus de Huntingdon devaient aussi se prononcer sur une proposition interdisant les sacs en plastique, pour privilégier les sacs à usage multiple. La municipalité deviendrait la première à agir ainsi au Québec. Une mesure semblable est toutefois à l'étude à Amqui, alors que plusieurs villes du monde ont déjà fait le pas pour réduire l'utilisation des sacs de plastique.

Le Devoir

EN BREF

Des millions
pour l'éolien

Québec — Ottawa a annoncé hier matin une aide financière de 31 millions sur dix ans au projet de parc éolien de Baie-des-Sables, en Gaspésie, de l'entreprise Cartier énergie éolienne. Le ministre fédéral des Ressources naturelles, Gary Lunn, a profité d'une allocation prononcée devant le Congrès annuel de l'Association canadienne de l'énergie éolienne, à Québec, pour confirmer cet investissement. Le parc éolien de Baie-des-Sables, qui compte 73 éoliennes de 1,5 mégawatt, est l'un de ceux qui bénéficieront du programme fédéral EcoÉnergie, annoncé en janvier dernier. Le gouvernement conservateur injectera 1,5 milliard sur 10 ans dans le développement d'énergies renouvelables. — Le Devoir

MRC de Roussillon

La population aura son mot à dire
sur l'implantation d'éoliennesLOUIS-GILLES
FRANÇOEUR

La MRC de Roussillon, en Montérégie, vient d'adopter un règlement qui encadre le développement éolien sur son territoire et qui prévoit pour la première fois au Québec que ses citoyens pourront se prononcer sur la pertinence de l'autoriser ou non.

Cette première en matière de politique publique municipale s'ajoute au zonage des aires où les projets éoliens pourront être implantés afin de réduire les nuisances et préserver les paysages.

Le règlement adopté par cette MRC aurait de fortes chances d'être approuvé par Québec, soutient hier le porte-parole de la MRC, Pierre Tadros, car il coïncide avec les exigences gouvernementales visant à favoriser l'acceptabilité environne-

mentale et sociale de ces équipements, dont la région souhaite la venue, de l'avis de tous les maires réunis dans la MRC.

Déjà, deux des 66 projets récemment soumis à Hydro-Québec dans le cadre de son appel d'offres pour 2000 MW d'éolien pourraient être développés dans cette municipalité de la rive sud. Un projet de la société Innergerx, d'une capacité de 108 MW, se situe près de Saint-Philippe, La Prairie et Saint-Jacques-le-Mineur. Le deuxième, d'une puissance installée de 100 MW, est parrainé par Kruger dans les environs de Saint-Mathieu, Saint-Isidore, Saint-Rémi, Saint-Michel, Saint-Constant et Mercier.

Dans un premier temps, la MRC de Roussillon a zoné le développement éolien sur son territoire en répartissant, selon les zones, les projets selon qu'ils seront clas-

sés très grands, grands, moyen ou petits. Par exemple, dans les zones limitées aux parcs de taille moyenne (10 à 25 MW) ou petite (moins de 10 MW), les promoteurs ne pourront développer que des parcs communautaires.

Encadrées par le règlement de la MRC, les municipalités devront intégrer ces normes dans leur plans d'aménagement d'ensemble (PAE). Elles pourront par exemple permettre que les parcs d'éoliennes puissent être situés à un demi-kilomètre des principaux axes routiers, alors qu'ils doivent en principe être à au moins un kilomètre. Le PAE couvrira aussi tous les aspects du zonage: milieux humides, protection des couverts forestiers (de moins en moins présents dans cette région), lieux récréotouristiques, etc.

Une fois que les promoteurs

auront élaboré leur projet en fonction de ces critères, et négocié des ententes avec leurs voisins, les citoyens seront toujours libres de signer le registre municipal. Si les signatures atteignent le nombre permettant de déclencher un référendum, le sort définitif du projet sera scellé par cet exercice démocratique.

Un flou demeure toutefois sur la question de savoir si cet exercice référendaire doit se dérouler avant l'attribution de conformité que la municipalité doit envoyer au ministère de l'Environnement pour enclencher le processus d'évaluation environnementale, ou après l'examen du dossier par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et les révélations auxquelles l'audience peut donner lieu.

Le Devoir

Commission Bouchard-Taylor

Rimouski adopte une
Déclaration des droits des citoyens

NORMAN DELISLE

Rimouski — La ville de Rimouski vient de se doter d'une Déclaration des droits des citoyens dont le maire Eric Forest est particulièrement fier.

«L'ensemble des gestes de la municipalité devront respecter un certain nombre de principes, comme celui de l'égalité entre les hommes et les femmes. Notre planification de la ville devra se tenir sans discrimination de sexe, de provenance, de race ou de religion. On veut donner le signal que l'administration favorise l'immigration chez nous. C'est une suite logique donnée à notre vision que la ville se développe sur des valeurs liées à l'inclusion et au respect», a déclaré le maire Forest hier, aux audiences de la commis-

sion Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables.

La Ville émet notamment un guide à l'intention des nouveaux arrivants, destiné à encourager leur participation à la vie économique et sociale de cette capitale du Bas-Saint-Laurent. On y prône les valeurs fondamentales comme l'égalité des sexes et la participation citoyenne, qui guideront les actions de la Ville.

Le maire Forest a raconté que sa ville, qui compte une université, un cégep, et plusieurs instituts spécialisés, accueille chaque année plusieurs enseignants et étudiants étrangers qui enrichissent le milieu.

Cette initiative a amené les félicitations du coprésident de la commission, Gérard Bouchard,

qui y voit une initiative allant dans le sens de l'inclusion et de la solidarité.

Par ailleurs, un professeur de l'Université du Québec à Rimouski, Pierre Cadieux, juge que les tribunaux ont trop de pouvoirs pour interpréter les chartes de droits. Il faut s'assurer qu'ils ne créent pas de nouveaux droits en interprétant les lois, estime-t-il.

«Il faut que la charte soit interprétée de façon plus restrictive. Si une loi est contraire à la charte canadienne ou québécoise, les juges devraient pouvoir déclarer que la loi est incompatible, mais pas l'invalidiser», a déclaré M^e Cadieux aux audiences.

Une telle stratégie de la part des tribunaux permettrait aux législateurs de faire les modifications nécessaires aux lois ou

même à la charte. Les législateurs sont des élus, pas les juges, a rappelé M^e Cadieux.

«Dire que la loi est inconstitutionnelle a pour effet de bloquer tout développement de cette loi. On est alors obligé de recommencer le processus. Cela remet le pouvoir décisionnel à la Cour plutôt qu'aux élus», a-t-il dit.

M^e Cadieux a fait valoir que les gens veulent reprendre en main le débat public sur la question des accommodements, et que ce débat ne demeure pas entre les mains des juges.

Il a dénoncé un récent jugement rendu par un tribunal ontarien, où l'on dit que la liberté de religion prime sur la loi touchant l'immigration.

La Presse canadienne

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DES MAINTENANT

REPAS COMPLET DE L'ACTION DE GRÂCE - 2,48\$



Les montants cités sont les coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus. Organisme de charité enregistré 10819 5215 RR0001

Nous avons besoin de votre aide pour offrir des repas chauds et procurer d'autres services essentiels en cette période de l'Action de Grâce aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,48\$, vous pouvez offrir un repas chaud, un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie. S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

- 24,80\$ pour aider 10 personnes
- 62,00 pour aider 25 personnes
- 124,00 \$ pour aider 50 personnes
- _____ pour aider le plus de personnes possibles

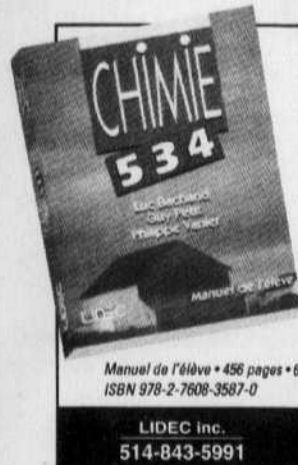
Veillez donner en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composez le 514-523-5288

Nom : _____
Adresse : _____
Ville/Prov./Code postal : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____



Libellez votre chèque à :

MISSION BON ACCUEIL
606 rue De Courcelle, dépt. 403305
Montréal (Québec), H4C 3L5
www.missionbonaccueil.com

NOTRE 115^e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNISLuc BACHAND, Guy PETIT,
Philippe VANIER

**CHIMIE
534**
5^e secondaire
APPROUVÉ PAR LE MÉQ

LIDEC inc.
514-843-5991En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.Colette BAILLARGEON
Marguerite PLANTE

**Au fil des
jours avec...**

Savoirs essentiels en
mathématiques au primaire1^{re} à 6^e année du primaire
Cahier • 14,65 \$ ch. Corrigé • 28,80 \$ ch.
GUERIN, éditeur ltée
514-842-3481En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

Santé mentale

Couillard s'attaque aux préjugés pour soigner les dépressifs

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Quoi qu'en disent les mauvaises langues, la dépression n'est pas un caprice passager, et encore moins une occasion de se payer des vacances au frais des contribuables. La mise au point faite hier par le ministre de la Santé et des Services sociaux n'est pas sans fondement. Il semble en effet que les préjugés constituent encore un frein important au rétablissement de ceux qui souffrent de cette maladie mentale, a précisé un Philippe Couillard bien déterminé à partir en guerre contre les opinions toutes faites.

Les mots utilisés dans cette campagne de déstigmatisation sont crus: on parle de lâches, de paresseux et de fainéants pour illustrer la manière dont on perçoit encore ceux qui souffrent de cette maladie. «Les mots utilisés vous paraissent durs? Ce sont pourtant ceux qui nous ont été rapportés par ceux-là mêmes qui souffrent de cette maladie», a fait valoir le ministre. Selon le directeur de la santé mentale au ministère, le D^r André Delorme, les préjugés sont si fortement ancrés chez les Québécois qu'ils contrecarrent les efforts menés par les personnes

dépressives pour s'informer, consulter, accepter le diagnostic et suivre les traitements nécessaires.

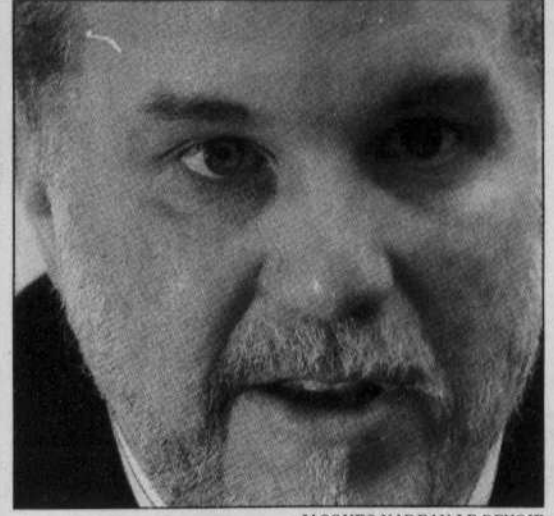
Devant ce mur d'incompréhension, plusieurs patients décident en effet de «tirer un trait» sur leur maladie, certains allant jusqu'à la nier purement et simplement. Les hommes seraient particulièrement sensibles à ce discours destructeur. L'impact de la stigmatisation «ne se chiffre pas très bien. Mais on sait toutefois que les hommes, essentiellement pour des raisons sociales, ne consultent pas pour une dépression alors qu'ils sont pourtant aussi nombreux à en souffrir». Plusieurs patients mettent aussi rapidement de côté leur médication, perçue comme une béquille gênante voire déshonorante.

À l'heure où Québec sur ordonnance, le documentaire de Paul Arcand, fait des vagues sur le grand écran en montrant un Québec surmédicamenté et sous l'emprise de ses pharmaceutiques, une mise au point s'impose, croit le ministre Couillard. «Bien sûr, il faut qu'on s'interroge comme société sur notre tendance à consommer des médicaments. Mais il faut aussi se demander pourquoi, quand on sort de chez le médecin sans ordonnance, on n'est pas content.» D'autant que le Québec vit aussi un problè-

me de sous-médication chez certaines clientes, notamment en santé mentale, fait valoir le D^r Delorme.

Dotée d'une enveloppe de 1,2 million, cette campagne était déjà prévue dans le Plan d'action en santé mentale déposé par le ministre, en 2005. Depuis, plusieurs changements ont été apportés à l'organisation des soins, mais Montréal reste à la traîne en la matière. La pénurie de psychiatres amène aussi son lot de difficultés. «Il n'y a pas que le nombre [de psychiatres] qui pose problème, mais aussi leur répartition. Je le mentionne parce que c'est antisocial. [...] Il me semble que la moitié des psychiatres servent le quart de la population parce qu'ils sont fortement concentrés à Montréal et à Québec», a dit M. Couillard.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les troubles dépressifs constitueront, après les maladies cardiovasculaires, la deuxième cause de maladie et d'incapacité en importance à partir de 2020. La dépression est aussi intimement liée au suicide, pour lequel le Québec enregistre toujours des taux élevés. De fait, 80 % des gens qui se suicident souffraient de dépression.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Devoir

Philippe Couillard



SOURCE DENIS TREMBLAY

Le défi est posé: des concepteurs, architectes et designers d'ici et d'ailleurs jeteront un regard neuf sur la place d'Armes.

Architectes, designers et concepteurs tentent de réinventer la place d'Armes

FRÉDÉRIQUE DOYON

Une vingtaine de concepteurs participeront à Imaginer la place d'Armes, la troisième série d'ateliers de design urbains organisés par le bureau Design Montréal (DM), du 20 au 27 octobre. Le public y est aussi convié. Le but: brasser les idées, susciter les débats et stimuler les imaginaires autour du réaménagement de cette place mythique de la métropole.

«On croit beaucoup aux concours et aux ateliers, affirme Marie-Josée Lacroix de DM. Ce projet fait partie des processus qu'on veut mettre en place pour que Montréal se développe comme ville de design», titre attribué par l'UNESCO qui constitue un couronnement que la reconnaissance d'un potentiel, a-telle souligné.

Au départ, 58 concepteurs

montréalais réunis en 15 équipes ont répondu à l'appel de candidatures lancé par DM en 2007. Trois équipes ont été retenues, auxquelles se sont greffés sept architectes et designers des deux autres villes UNESCO de design, Berlin et Buenos Aires.

«On trouvait intéressant d'inviter des concepteurs étrangers pour stimuler la réflexion et avoir un regard neuf», a indiqué Denis Lemieux, architecte, au responsable du projet.

Une première équipe composée notamment par l'Atelier Big City et l'architecte Daniel Pearl s'est jumelée au designer d'éclairages berlinois Raoul Hesse. Une autre, menée par les architectes paysagistes Claude Cormier et Marc Hallé, s'est adjointe une artiste, Raphaelle de Groot. La troisième alliée ar-

chitectes paysagistes, architectes (Atelier in situ), et designers.

Créée en 1693 par les Sulpiciens sous le nom de «place de la fabrique», la place d'Armes a pris son nom en 1721 dans la foulée de l'incendie autour de la place Royale, qui tenait lieu jusqu'alors de place d'armes. En 1760, les Français y ont déposé les armes devant les Anglais. L'aménagement actuel remonte aux années 60. La Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec ont prévu son réaménagement dès 2008. L'atelier vise en quelque sorte à en poser les jalons.

La place d'Armes «pose des défis majeurs par rapport à son identité et ses usages», dit M. Lemieux en se référant à la tension entre patrimoine et modernité. Ce sera aussi l'occa-

sion de se poser la question du sens et du rôle d'une place publique au XXI^e siècle, note Philippe Poulauoc-Gonidec, de la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'université de Montréal.

Le public pourra suivre l'évolution de la réflexion des équipes en direct à la galerie Monopoli (181, rue Saint-Antoine Ouest) ou encore sur le site www.vieux.montreal.qc.ca/placedarmes. Des visites guidées sont aussi offertes les dimanches 21 et 28 octobre pour retracer l'histoire architecturale de la place. Le fruit du travail des concepteurs sera dévoilé le 27 octobre au Palais des Congrès. Les organisateurs espèrent qu'ils serviront à déclencher débats et discussions.

Le Devoir

Du Musée de cire à celui de la civilisation

Une cinquantaine d'œuvres représentant des personnages historiques changent de résidence

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Une cinquantaine de personnages historiques du Musée de cire de Québec obtiendront une nouvelle vie au Musée de la civilisation de Québec, mais pas Myriam Bédard. «Ce n'est pas à cause de la controverse, c'est simplement que cette œuvre, sur le plan esthétique, n'est pas à la hauteur de la tradition Grévin», a expliqué Christian Denis, conservateur au Musée de la civilisation. Une version en cire de l'ex-athlète du biathlon double médaillée olympique, récemment condamnée pour avoir enlevé sa propre fille, avait été ajoutée au musée au début des années 90.

Après quelque 61 ans d'existence, le Musée de cire de Québec fermera ses portes prochainement. La petite maison, sise au 22 de la rue Sainte-Anne, deviendra une auberge. Michelle Doré et ses fils, les nouveaux propriétaires de l'immeuble depuis le printemps, après avoir songé à vendre les statues de cire au plus offrant sur eBay (site d'enchère dans Internet), ont décidé d'en faire don au Musée de la civilisation. Ce sera un «don culturel» qui permettra à Mme Doré de recevoir un reçu fiscal pour donation, sorte de déduction dont le montant n'est pas encore fixé. «Des spécialistes sont à évaluer tout ça», a dit Mme Doré, aussi propriétaire du restaurant le Pain béni et de différentes auberges du Vieux-Québec.

Ainsi, Champlain, Jacques Cartier, Madeleine de Verchères, Montcalm, Wolfe, Emile Nelligan et René

Lévesque iront rejoindre quelque 200 autres personnages de cire que le Musée de la civilisation a acquis depuis la fermeture du Musée de cire de Montréal en 1989. Et d'autres sculptures pourraient s'ajouter puisque, récemment, Mme Doré a découvert qu'elle était aussi propriétaire d'un «trésor» caché dans un entrepôt d'un parc industriel de Québec: plusieurs boîtes contenant d'autres personnages de cire soigneusement rangés. Il y a entre autres une scène du débarquement du 6 juin 1944. «On en évaluera la pertinence, mais il est très probable que plusieurs viennent s'ajouter», a expliqué M. Denis.

Selon M. Denis, la création du Musée de cire coïncide avec la naissance de la muséologie québécoise. Les personnages historiques sont la version en trois dimensions de l'histoire telle qu'elle était enseignée par les Frères des écoles chrétiennes. De plus, les statues conservées par le musée sont les œuvres de deux grands sculpteurs du Musée Grévin de Paris, Robert Trancrède et Albert Chartier. Les personnages plus récents (Roch Voisine, Michel Courtemanche, Gilles Latulippe, Guy Lafleur, etc.) n'avaient pas été fabriqués par ces artistes de renom et étaient de moins bonne qualité. Qu'adviendra-t-il d'eux? Mme Doré, hier, évoquait la possibilité de les vendre sur eBay. «Sinon, j'ai quelques idées folles», a-t-elle dit en spécifiant qu'il n'était pas question de les faire fondre...

Le Devoir

la collecte

Le maire de Montréal, Monsieur Gérald Tremblay, vous invite à donner du sang le

Jeudi 11 octobre 2007

Hôtel de ville de Montréal 8h à 18h 275, rue Notre-Dame Est	Complexe sportif Claude-Robillard 8h à 20h 1000, avenue Emile-Jacques
Mairie du Sud-Ouest 10h à 16h30 815, rue Est-Air (métro Lionel-Groulx)	Centre Père-Marquette 13h30 à 20h 1600, rue de Ducaurt

La collecte de sang des Montréalais!

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Montréal

Maurice SÉGUIN
Présentation de Denis VAUGEOIS

**Une histoire du Québec
Vision d'un prophète**

Sous la direction d'André Lefebvre

224 pages - 19,10 \$
ISBN 978-2-7601-3946-6

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Marcel LEBEL
DICCIONARIO ANALÓGICO
ESPAÑOL • FRANÇAIS • ENGLISH

560 pages - 18,50 \$
ISBN 978-2-7601-6891-6

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

Méthode didactique innovatrice: la mnémotechnie

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

ALIRE
PRÉSENTATION, CONSEIL ET DÉCOUVERTES

Invitation
Venez célébrer Sofia Benyahia à la librairie ALIRE pour la sortie de:

Les couteaux à pain trouent les seins comme rien
Publié chez Leméac Éditeur

Le jeudi 4 octobre à 19 heures
La soirée sera animée par Elizabeth Gagnon de Radio-Canada

Librairie indépendante agréée
Place Longueuil • 825, St-Laurent O.
450-679-8211 • info@librairie-alire.com

L'AGENDA

L'HORAIRE TÉLÉ,
LE GUIDE DE VOS SOIRÉES

Gratuit dans Le Devoir du samedi

t'es **VERT**...
t'es en santé

Vendredi 9 novembre 2007
École secondaire Saint-Henri
4105, Saint-Jacques Ouest, Montréal, Québec

Saint-Henri

Bienvenue au 8^e Colloque de Montréal
en éducation relative à l'environnement (ERE) sur le thème de la santé

Une ouverture originale et d'envergure, sept tables rondes, 22 ateliers et une cinquantaine d'exposants permettront de raviver la fibre verte en vous! Venez tisser des liens avec les milieux scolaire, universitaire, muséal et associatif préoccupés par la protection de l'environnement!

60 \$ (si inscription avant le 13 octobre) incluant déjeuner, dîner et cocktail de clôture. Tarifs réduits pour les étudiants et les retraités.

Saisissez une occasion de vous ressourcer!

Tous les détails: www.aqper.qc.ca/colloquedemontreal/8e_colloque

Information et inscription: marcouxc@csgm.qc.ca ou 514-596-6000, poste 2079

Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement

1^{re} école publique, une école équitable

Commission scolaire de Montréal

ACTUALITÉS

ÉTUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

revendiquer la gratuité scolaire. De l'aveu même du responsable général de l'Association étudiante, François Forcier, on espérait qu'un vote favorable donnerait une impulsion à d'autres cégeps et universités appelés à voter d'ici la mi-octobre.

«*Quand on est les premiers à porter le drapeau, c'est peut-être plus difficile, cela a pu faire peur à certains*», est forcé de constater M. Forcier, conscient que le message qui sera probablement décodé sur les autres campus risque de se résumer à «*même le Vieux-Montréal ne part pas en grève*».

Ce n'est peut-être que partie remise, estime cependant le militant étudiant. Il souligne que ses membres pourraient être invités à reconsidérer leur position si d'autres institutions d'enseignement optent pour la grève au cours des prochaines semaines. Si ce n'est pas cet automne, ce sera peut-être à l'hiver. «*Lors de la dernière grève, en 2005, la mobilisation avait commencé à l'automne* [contre les compressions dans l'aide financière] pour continuer à l'hiver», poursuit M. Forcier.

Il constate que plusieurs cégepiens se rappellent encore la dernière grève générale de 2005, qui leur a valu une fin de session intense et une déception pour ceux qui espéraient obtenir davantage que la remise des 103 millions coupés dans l'aide financière.

Une deuxième assemblée générale, celle du Cégep de Trois-Rivières, a rejeté hier l'idée de faire une grève. Dans une proportion de 61 %, les étudiants ont refusé de déclencher un boycottage des cours si la grève venait à décoller dans sept autres cégeps. «*On a senti que les gens n'étaient pas prêts à faire la grève maintenant, mais qu'ils ne l'excluaient pas. Ils considèrent qu'il faut une escalade des moyens de pression*», explique la responsable des affaires socio-politiques à l'association étudiante, Gabrielle Caron-Bouchard. Précisons que cette association est membre de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) qui, contrairement à l'ASSE, ne prône pas une grève étudiante pour l'automne.

Pour l'heure, seule l'Assemblée facultaire des étudiants en sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal a en poche un mandat de grève, adopté jeudi dernier avec une majorité de 62 % sur près de 700 membres présents à la fin de la réunion. Une semaine plus tôt, les étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) avaient quant à eux rejeté une proposition similaire.

L'ASSE garde le cap

Ce résultat a eu l'effet d'une «*douche froide*» sur les militants de l'ASSE, qui prennent cependant soin de préciser que l'association étudiante du Vieux-Montréal n'est pas membre de l'association nationale, mais plutôt sympathisante. «*On prend cela comme un signal*», note le porte-parole de l'ASSE, Hubert Gendron-Blais, précisant cependant que la composition de la population étudiante du cégep est en pleine mutation, ce qui contribuerait à faire mentir sa réputation. M. Gendron-Blais ajoute que le résultat au Vieux-Montréal a donné un coup de fouet aux troupes et que des militants, dont plusieurs provenant de l'AFESH-UQAM qui a voté en faveur de la grève, redoubleront d'ardeur au cours des prochains jours pour faire la promotion de ce moyen de pression sur les différents campus.

Un congrès de l'ASSE est prévu en fin de semaine pour faire le point sur la mobilisation. «*S'il y avait à avoir un quelconque changement par rapport à la stratégie, cela se déciderait au congrès*», fait valoir M. Gendron-Blais.

Plusieurs assemblées générales et consultations référendaires sur la grève devraient se tenir au cours des deux prochaines semaines. Ce sera notamment le cas dans trois associations de l'UQAM, où la problématique de la hausse des droits de scolarité s'ajoute celle de la situation financière précaire de l'établissement.

De la compagnie pour Jean Charest

Ce peu d'engouement pour la grève ne signifie pas pour autant que c'est le calme plat sur le front étudiant. Environ 200 étudiants membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont perturbé hier la tenue d'une conférence de Jean Charest à l'École des hautes études commerciales (HEC), forçant le premier ministre à retarder de plus d'une heure son allocution sur les relations intergénérationnelles.

Ces derniers, dont plusieurs étaient déguisés en clowns, dénonçaient la hausse des droits de scolarité et réclamaient un réinvestissement dans l'enseignement post-secondaire. «*C'est aberrant de voir que ce gouvernement n'a pas de vision pour la jeunesse. On baisse les impôts et on augmente les frais pour l'université, les garderies, etc. Cela n'aide pas les jeunes ni la classe moyenne*», soutient le président de la FEUQ, Jean-Patrick Brady.

Il promet que les ministres du gouvernement libéral auront de la compagnie lorsqu'ils s'aventureront sur les différents campus. «*On va les suivre quand ils ne s'y attendent pas et on va les interpeller. [...] Tous les membres du gouvernement qui font fi des demandes des jeunes devront comprendre qu'ils sont minoritaires et que, pour revenir au pouvoir, ils n'auront pas d'autre choix que d'en tenir compte*», poursuit M. Brady.

Le président de la FEUQ ne s'étonne pas outre mesure du peu de succès récolté jusqu'à présent par l'ASSE dans sa campagne pour une grève automnale. «*C'est clair que les étudiants sont contre toute augmentation des droits de scolarité. Ils veulent prendre une session pour exercer une gradation des moyens de pression. Si Jean Charest continue d'être arrogant et refuse de les écouter, à l'hiver, quelques mois avant les élections, il devra revoir son plan d'action*», affirme M. Brady.

Le Devoir

EN BREF

Chrétien annule une allocution

Vancouver — L'ancien premier ministre Jean Chrétien a été forcé d'annuler une allocution hier à Vancouver en raison de problèmes de santé. M. Chrétien, qui est âgé de 73 ans, devait s'adresser aux participants d'une conférence sur l'industrie minière dans la région Asie-Pacifique. M. Chrétien a annulé sa participation à la dernière minute en raison de la maladie et des conseils de son médecin qui lui a suggéré de demeurer chez lui, à Ottawa. Aucune information n'a été rendue publique concernant les problèmes de santé de l'ex-premier ministre libéral. — *La Presse canadienne*

DISCOURS

Depuis 1994, jamais un discours du Trône n'a été lu plus tard que 15h15

SUITE DE LA PAGE 1

de Floride dans un match diffusé à compter de 19h30. L'heure de lecture du discours sera bel et bien à 19h selon nos informations, mais le bureau du premier ministre a tout au plus fait savoir à certains stratèges parlementaires qu'il aurait lieu «*en soirée*».

Dans un contexte de gouvernement minoritaire, la réaction que suscitera le discours du Trône est autant, sinon plus importante que le contenu lui-même. Alors que la fièvre électorale a repris à Ottawa, tous les regards seront tournés vers le Bloc québécois et le Parti libéral, qui doivent décider s'ils s'opposent à l'ordre du jour proposé... et précipitent le pays en campagne électorale. Le NDP, qui exige qu'un retrait immédiat des troupes présentes en Afghanistan apparaisse dans le discours, est presque assuré de voter contre.

Neutraliser l'opposition

Selon nos informations, c'est pour éviter que le message gouvernemental ne se noie dans cette soupe de spéculations électorales que l'heure du discours a été repoussée si tard en soirée. «*Oui, c'est sans doute la raison pour laquelle ils le font ainsi*», poursuit notre source.

À titre de comparaison, le premier (et unique) discours présenté par les troupes de Stephen Harper, en avril 2006, l'a été à 15h15. Comme c'est l'habitude, c'est la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, qui l'avait lu dans l'enceinte du Sénat. Une vérification effectuée par *Le Devoir* jusqu'en 1994, date du premier discours livré par le gouvernement de Jean Chrétien, dé-

montre que jamais un discours du Trône n'a été lu plus tard que 15h15. Il a parfois été lu plus tôt par Adrienne Clarkson, qui occupait alors le poste de chef d'État.

Les impératifs organisationnels des médias font en sorte que les réactions de l'opposition recevront moins de couverture à cause de l'horaire choisi. En effet, la plupart des réseaux de télévision préparent leur premier bulletin de nouvelles pour 21h (comme la Société Radio-Canada et son pendant anglophone, CBC). *Le Devoir* ne respectera sa première heure de tombée que de justesse.

La tradition veut que les partis d'opposition reçoivent quelques heures au préalable, sous embargo, une copie du discours. Les chefs peuvent ainsi préparer leurs réactions juste à temps pour la fin de la cérémonie. Mais rien n'oblige le gouvernement à le faire.

En novembre dernier, par exemple, alors que le Bloc québécois tentait de faire adopter une motion à la Chambre des communes reconnaissant la nation québécoise, le bureau de Stephen Harper avait fait parvenir quelque temps auparavant la réponse que ferait le premier ministre à cette demande. Tout y était... sauf le passage où M. Harper proposait sa propre formule pour reconnaître la nation «*au sein d'un Canada uni*». Cela avait conduit le Bloc québécois à penser que le premier ministre s'opposerait à sa requête et à préparer sa fronde en conséquence. Le Bloc québécois avait pendant quelques jours cafoillé sur la réponse à donner à l'offre conservatrice.

Le Devoir

AÎNÉS

SUITE DE LA PAGE 1

Or, le gouvernement n'a versé à l'Agence que les tiers des 12 millions requis en budget de démarrage pour les RI, affirme Mme Harel, qui a activement participé aux commissions parlementaires traitant de cette question. Pis, rien n'a été fait pour avancer les 52 millions manquants en soins à domicile, ajoute cette dernière. Interrogé hier, sur ces deux enveloppes, le ministre Couillard est resté vague, invitant les journalistes à lui reposer la question lorsque l'annonce officielle en sera faite, dans «*les prochaines semaines*».

Pourtant, c'est maintenant que le problème doit être débattu, alors que le premier ministre Charest demande à l'Agence de prendre les moyens nécessaires pour que les expulsions de locataires de résidences destinées à devenir des RI se fassent dans les règles, argue Mme Harel. «*Le premier ministre Charest doit cesser de jouer à Ponce Pilate en se désengageant de sa responsabilité à l'égard de la transformation de logements occupés par des personnes âgées en ressources intermédiaires privées, financées par des fonds publics*».

Ce commentaire vaut également pour la manière dont ce gouvernement aborde toute la question du maintien en milieu de vie des aînés, poursuit le député d'Hochelega-Maisonneuve. «*Comment M. Charest peut-il remettre le problème entre les mains de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal et des Centres de santé et de services sociaux, alors que son gouvernement refuse de verser le financement requis pour réaliser correctement la désinstitutionnalisation de l'hébergement de longue durée, pourtant réclamé par son ministre de la Santé?*»

MÉCÉNAT

SUITE DE LA PAGE 1

«*On veut travailler en petite équipe pour que l'argent aille le plus possible aux artistes*».

Mais deux sujets reviendront hanter son discours, trahissant ses préoccupations: l'accessibilité des arts au public et la trop grande absence des joueurs du secteur privé dans le domaine de la culture.

«*C'est important que le secteur privé prenne ses responsabilités et fasse ses devoirs*, plaide-t-elle. *On a chacun notre moteur et le mien est dans les arts. C'est sûr qu'il y a encore beaucoup de place pour que le secteur privé contribue à la vie culturelle à Montréal*».

Le message est lancé avec fermeté mais sans hargne. La famille Greenberg a commencé à tracer sa voie philanthropique à Ottawa, sa ville de naissance. La mère a milité pour le droit des femmes, auxquelles elle a offert un centre à Ottawa (le Shirley E. Greenberg Women's Health Centre). Le théâtre de la Great Canadian Theatre Company porte aussi le nom du paternel (Irving Greenberg Theatre Centre), qui a fait fortune dans l'immobilier à travers la compagnie Minto Development Inc., reprise par le frère de Phoebe, Daniel.

De bourses en expositions

La jeune Fondation DHC/ART cumule déjà quelques bons coups, de la commandite exclusive de David Altmédj pour sa présence à la Biennale de Venise à la projection gratuite de films de Matthew Barney et Gordon Douglas à l'Impérial au printemps dernier. Elle compte rouler sur un budget de 1,3 million de dollars en moyenne annuellement, organisant des expositions et versant des bourses artistiques. L'artiste canadienne Nancy Davenport vient d'en obtenir

Un grand virage

La question de la diversification des soins prodigués aux aînés est un enjeu clé aux yeux du Dr Réjean Hébert, qui agit comme expert pour cette commission. «*Je retiens beaucoup votre appui aux services à domicile, a-t-il confié aux participants. C'est de la véritable musique à mes oreilles parce que ça fait des années que je dis qu'il faut recentrer le système de santé vers le domicile des gens, de façon à pouvoir désengorger les hôpitaux et les établissements*». En entretien avec *Le Devoir*, il a insisté sur l'importance de ce virage qui va nécessiter des moyens bien plus grands que ceux proposés jusqu'ici sur la feuille de route du ministre Couillard, qu'il qualifie d'«*excellent début*».

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, comme ont pu en témoigner plusieurs personnes qui se cherchent désespérément une place. C'est le cas de Carmen Lopez dont l'époux est très malade. «*Moi aussi, je suis malade, mais il faut que je continue*». Le problème, c'est que leur logement n'est plus adapté à la paralysie de son mari. «*Je cherche un logement adapté à nos besoins et à nos revenus. Mais les résidences privées sont trop chères et les coopératives sont pleines ou réservées à la famille ou aux amis*».

Jean-Claude De Nogent, lui, a dû se résigner à se séparer de sa femme après des mois de recherche acharnée. Son épouse souffre de sclérose en plaques et a besoin de soins constants. Mais à 71 ans, il n'a plus l'énergie, encore moins les compétences pour les lui donner. «*Je suis malheureux de la voir rester dans un HLM où il y a des punaises, où les gens sont débordés et où l'indifférence est grande*», a-t-il raconté. «*C'est dur d'être séparé quand on a passé toute une vie ensemble, j'essaie de trouver quelque chose pour nous deux, mais j'essuie refus après refus*».

Son histoire a beaucoup touché Marguerite Blais, qui s'est engagée à apporter de l'aide à cet homme qui vient de son propre comité. «*Quand on me parle*

une pour la création d'une œuvre dans le cadre de la biennale d'Istanbul.

Mais le clou des actions de la Fondation réside dans cette mise en vitrine d'artistes renommés qui œuvrent «*dans plusieurs médiums*» et n'ont encore jamais eu d'exposition importante au pays. «*Pouvoir d'influence, de résonance*», «*beauté*» sont les mots clés de ses choix artistiques, qui relèvent davantage du coup de cœur que du plan de développement.

C'est le cas de Marc Quinn, qui travaille en peinture comme en sculpture, en dessin et en photographie, souvent autour du corps et de ses transformations à travers le temps.

«*Cette rétrospective de mi-carrière est la plus importante jamais réalisée en Amérique du Nord. Beaucoup d'œuvres sont venues d'Angleterre, de l'Italie, de New York*».

Artistes exceptionnels, donc, pour un lieu qui l'est tout autant. Situé dans le Vieux-Montréal à l'angle des rues Saint-Jean et Saint-Sacrement, l'édifice de la Fondation vient tout juste d'être superbement rénové. Il s'élève sur quatre étages relativement étroits. «*La mode, c'est d'avoir des volumes vastes; je voulais créer une autre expérience, plus intime*», explique la mécène.

Les quatre niveaux sont accessibles par un ascenseur vitré et ouverts sur un puits d'entrée qui peut accueillir des œuvres suspendues. D'immenses fenêtres en arcade laissent entrer la lumière à flots. Coût des transformations: quelque part entre deux et trois millions de dollars, nous dit-on, le budget n'étant pas tout à fait bouclé.

Femme de cœur

C'est d'ailleurs en visitant ces lieux magiques, entre le format de la galerie et du musée, que Phoebe Greenberg baisse sa garde et laisse percer l'émotion.

«*Vous voyez toute la lumière qui entre? C'est pour les jeux de perspective qu'on a choisi cet édifice*», raconte-t-elle de

Arrondissement Ville-Marie

Forcillo attaque Labonté

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'est par des attaques senties de Sammy Forcillo à l'encontre du maire-transfuge Benoit Labonté que s'est déroulée hier soir la première réunion ordinaire du conseil d'arrondissement de Ville-Marie depuis le récent rééquilibrage des forces dans cet arrondissement.

Salle bondée, atmosphère tendue, cette première séance depuis la décision de Benoit Labonté de quitter l'équipe de Gérald Tremblay — et son poste au comité exécutif de la Ville de Montréal — n'a pas été de tout repos pour le maire d'arrondissement.

Jusqu'au 17 septembre, le conseil d'arrondissement de Ville-Marie était tout acquis à Union Montréal, puisqu'un seul des cinq conseillers (Pierre Mainville) était membre de Vision Montréal. La situation est aujourd'hui renversée, les conseillers Sammy Forcillo (membre du Comité exécutif) et Catherine Sévigny se trouvant isolés contre trois conseillers unis. Karim Boulos a suivi Benoit Labonté chez les indépendants, et M. Mainville a assuré le maire Labonté de son «*entière collaboration*».

La séance a débuté dans la bonne humeur. M. Forcillo multipliant les blagues pour donner un semblant d'unité au conseil. La fin de séance a cependant été beaucoup plus houleuse.

C'est que Benoit Labonté a décidé de retirer à Catherine Sévigny la présidence du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) — son mandat se terminait en décembre — pour la confier à Karim Boulos. Mme Sévigny avait refusé il y a deux semaines de suivre Benoit Labonté.

«*Je sens beaucoup de cynisme ici ce*

soir», a indiqué M. Forcillo après avoir déploré que plusieurs propositions différentes soient adoptées en vrac. Les protestations venues de la foule semblaient lui donner raison.

Après avoir fait un vibrant plaidoyer en faveur de Mme Sévigny, vantant ses qualités de gestionnaire et son dévouement au travail, M. Forcillo a carrément explosé, élevant la voix et laissant échapper deux ou trois jurons. Selon lui, la conseillère est sacrifiée aux «*ambitions totalement personnelles*» du maire Labonté, a-t-il martelé en frappant la table du poing. M. Forcillo a comparé la situation de Mme Sévigny à celle d'un boxeur à qui on envoie des «*gabs et qu'on frappe de tout bord*». Il dénonçait non seulement son congédiement au CCU, mais aussi le fait que M. Labonté lui impose de changer de bureau et lui retire les services de sa secrétaire. Des gestes qui manquent gravement de respect, dit-il.

Sammy Forcillo estime que les nominations faites hier (celles de M. Boulos, et aussi de M. Mainville, à qui on a confié la direction d'un nouveau comité sur la sécurité publique) relèvent du «*retour d'ascenseur*». Mme Sévigny a qualifié son congédiement de «*stratégie partisane déplorable*». «*Je trouve ça injuste*», a-t-elle dit après le conseil. «*Si j'avais suivi M. Labonté, je serais sûrement encore présidente*».

Benoit Labonté s'est défendu de tout geste partisan. «*C'est facile d'attaquer le message quand on n'aime pas le message*, a-t-il dit. *Mais je vis en démocratie et les gens ont le droit de s'exprimer, tout comme j'ai le droit de ne pas être en accord*». Il a affirmé que le poste de président des CCU est «*toujours occupé par des membres au pouvoir, pas dans l'opposition*».

Le Devoir

de vie de couple et de couples séparés parce que les conditions ne sont pas favorables, je trouve ça tout à fait inacceptable. Cela me touche profondément. Il faut faire en sorte que les personnes qui s'aiment et qui ont vécu ensemble toute leur vie puissent poursuivre leur vie ensemble.»

L'offre restreinte n'est pas la seule faiblesse de ce système. Une bonne dizaine de personnes se sont levées hier pour réclamer un resserrement des accréditations accordées aux résidences privées. D'autres se sont inquiétées de la qualité des soins donnés dans des CHSLD débordés. Johanne Jutras est venue parler de son «*père alzheimer*» qui, une semaine après avoir été hébergé, est devenu un «*vieillard alzheimer*». «*Les préposés sont débordés, il n'y a pas de techniciens en loisirs, ou pas assez pour les animer et les stimuler. C'est la fin de la vie*».

Même quand des abus sont dénoncés haut et fort, ils peuvent revenir une fois la poussière retombée, à pour sa part dénoncé Suzie Attias, présidente du comité des usagers au CHSLD Juit de Montréal. «*Chez nous, il y a eu des rapports du Protecteur [du citoyen], l'administration a été changée. Le ministre a demandé à l'Agence d'envoyer une équipe sur place. Pendant le temps qu'ils ont été là, tout allait bien. Mais maintenant qu'ils sont partis, c'est fini. Tout est tombé à l'eau. Les lacunes sont revenues comme avant*», a-elle dit en invitant le Protecteur à demander des comptes. «*C'est l'indifférence totale. Déjà que ça prend des mois avant que le Protecteur ne bouge, il me semble qu'il devrait au moins revenir sur place pour voir si on l'a écouté*».

Selon l'Association des retraités des secteurs public et parapublic (AQPR), 91 % des personnes aînées de la région de Montréal résident dans des ménages privés. Parmi elles, 36 % habitent seules, ce qui est la plus forte proportion au Québec.

Le Devoir

puis la rue Saint-Nicolas débouchant sur l'édifice, avec l'aisance soudaine qu'engendrent la passion... et le métier.

Après tout, la dame fut d'abord artiste elle-même. Formée à l'école Jacques-Lecoq à Paris, elle a fondé là-bas sa compagnie, Diving Horse Creations — qui a d'ailleurs donné ses lettres (DHC) à la nouvelle fondation —, et produit ses propres spectacles dans la tradition du théâtre grotesque et du théâtre de l'absurde. Elle est rentrée au pays il y a 15 ans.

«*Passé 40 ans, j'ai décidé de jouer un rôle plus global, j'avais besoin de créer quelque chose qui me dépasse et me survive*», confie-t-elle à propos de la Fondation DHC/ART.

Son passé d'artiste a aussi trouvé son prolongement dans la nouvelle boîte de production PHI, entité distincte de la Fondation, toujours sous l'égide de Mme Greenberg, mais qui fonctionne cette fois à but lucratif. Laboratoire d'art pour la musique, le film, la vidéo, PHI s'est engagée dans des productions aux horizons divers, d'un film du Québécois Denis Villeneuve à la musique de l'artiste britannique Yoav, qui assurera d'ailleurs la première partie de la nouvelle tournée de Tori Amos. Un autre édifice du Vieux-Montréal en voie de rénovation abritera plus tard une salle de concert, des studios d'enregistrement et un restaurant.

Visiblement, la mécène née à Ottawa a totalement adopté Montréal.

«*Quand j'ai eu cette idée [de fondation], j'étais très contente de voir que les artistes avaient envie de venir à Montréal. C'est une ville où il y a beaucoup de curiosité pour les arts. J'étais ravie que Marc Quinn dise oui. J'espère qu'on va lui réserver un bon accueil — le milieu, le public...»*

Et ici, encore une fois, c'est la femme de cœur et l'esthète qui prennent le pas sur la femme d'affaires à l'imposante stature.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9

Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390

CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Un visionnaire pour de vrai

PAROLES ET MUSIQUE

«Hommage à Norman McLaren». Beethoven: Symphonie n° 1. Rossini: La Pie voleuse (ouverture). Mozart: Contredanses K. 534, 535, 587, 610. Danse allemande K. 605 n° 3. Wagner: Prélude et mort d'Isolde. Projections des films Blinkity Blank, Love on the Wing, Les Voisins et Hell Unlimited de Norman McLaren sur des musiques de Thibaudau, Ibert, Albinoni et Barber. Gabriel Thibaudau (piano), Orchestre symphonique de Montréal, dir. Kent Nagano. Salle Wilfrid-Pelletier, mardi 2 octobre.

CHRISTOPHE HUSS

Le cinéaste d'animation Norman McLaren, disparu il y a vingt ans, était tellement visionnaire qu'il a réalisé en 1936 un film, *Hell Unlimited*, utilisant comme bande sonore l'*Adagio* d'Albinoni, qui, comme vous le savez peut-être, est un faux concocé par un petit malin du nom de Remo Giazotto 22 ans plus tard, en 1958!

Dans la présentation de cet *Hommage à Norman*

McLaren, on nous a beaucoup vanté le rôle de la musique dans la conception même des projets cinématographiques du réalisateur. Or la (très belle) présentation de quatre films — deux cocasses et deux antimilitaristes — n'a vraiment rendu compte de cette dimension que dans *Love on the Wings*, calqué sur le *Divertissement* de Jacques Ibert. Pour le reste nous avons eu droit à des musiques recomposées, extrêmement habiles et réussies, par Gabriel Thibaudau, et au choix des adagios de Barber et Albinoni, que l'on doit probablement à Kent Nagano. Mais, on a passé une belle soirée, sans conteste.

Comme respiration entre les films, le chef avait choisi des danses de Mozart. Il avait aussi souhaité achever la soirée sur *Prélude et mort d'Isolde* de Wagner, dans une lecture brûlante et plus passionnée que lors de l'exécution intégrale de l'opéra, il y a quelques mois. Le chef poursuivait également hier l'intégrale des symphonies de Beethoven, avec une 1^{re} *Symphonie* bondissante et souple, au second mouvement trop peu *cantabile*, mais aux deux ultimes volets vifs et subjuguants; notamment le trio du 3^e mouvement, avec ses notes de bois liées.

QUÉBEC

Sous le charme des Ratés sympathiques

JAMIL

Arrivé en retard, parti à l'entracte: un vrai critique de spectacles... comme l'exige cette soirée des «Ratés sympathiques» mettant en vedette les journalistes «chevrotants» de notre scène culturelle. Repas bien arrosé, quelques rhums-cocas et me voilà fin prêt à les passer à la moulinette. Je suis dans le personnage, ça va chier!

C'était lundi soir, dans un Petit Champlain plein à craquer où, d'entrée de jeu, on nous promettait un *show* unique: il le fut. Public soudé, coude à coude et genoux dans le dos, nous avons eu droit à ceux et celles qui chantent juste, c'est-à-dire non seulement dans la bonne tonalité, mais surtout dans la justesse de l'émotion, et j'ai nommé: Chantal Baribeau (CFOM), Isabelle Guilbeault (RC) et Marjorie Champagne (CKRL) chantant *Aznavour*, Patsy Cline et *Tricot Machine*. Il y eut aussi les hystériques, sortis tout droit d'un concours de secondaire en spectacle, avec Claude Thibault et Caroline Poitras (TVA) chantant les *Petits pains au chocolat*, et François Gariépy (Vox) chantant *Au pays de Candy* en camisole, minijupe au ras des orphelines... une insulte aux *drag-queens*!

L'échalote sur le *sunday* de cette première partie, le cassis dans le champagne, le clou dans la semelle, le Seven Up dans le foie gras: Isabelle Porter et Patrick Caux, du *Devoir*... J'ai rarement vu et jamais entendu une telle horreur, un tel massacre. Une chorégraphie plus avant-gardiste que LaLaLa Human Steps et des envolées vocales inspirées de la migration des outardes qui bat son plein aux abords de la capitale. Le tout sur une merveilleuse transmutation de Céline et Garou chantant *Sous le vent*. Tout simplement merveilleux.

Rewind. Qu'est-ce qu'un bon spec-

talec? Au-delà du son et de la lumière, c'est tout simplement un moment dans un lieu dit où les gens se réunissent pour avoir beaucoup de plaisir. Et ce fut le cas. Bien plus qu'à Montréal, l'an dernier, à pareille occasion. La cuvée 2007 des Ratés sympathiques de Québec a joué le jeu à fond; bien plus dédoublé et bon enfant, bien moins snob que celle de leurs homologues montréalais, et surtout sans fausse modestie.

Malheureusement, de nos jours, il est rare d'assister à un vrai spectacle et c'est encore une fois, je le dis

à contrecœur, nos critiques qui nous l'ont rappelé... À quoi bon la puissance et la justesse vocale si elle est sans âme? À quoi bon la performance si elle est crispée dans la peur de l'erreur? À quoi bon prétendre alors qu'on est là, sur scène, pour divertir, divertir, faire oublier, dépayser? Ils nous l'ont rappelé et j'espère qu'ils s'en rappelleront. Lundi soir au Théâtre du Petit Champlain, vous avez allégé mon quotidien. Merci à vous tous.

Collaboration spéciale

LE DEVOIR .com

Écoutez la prestation sur le site www.ledevoir.com/culture/audio/isabelle_porter.html

SPECTACLE

Oliver Mtukudzi: l'empreinte du grand frère

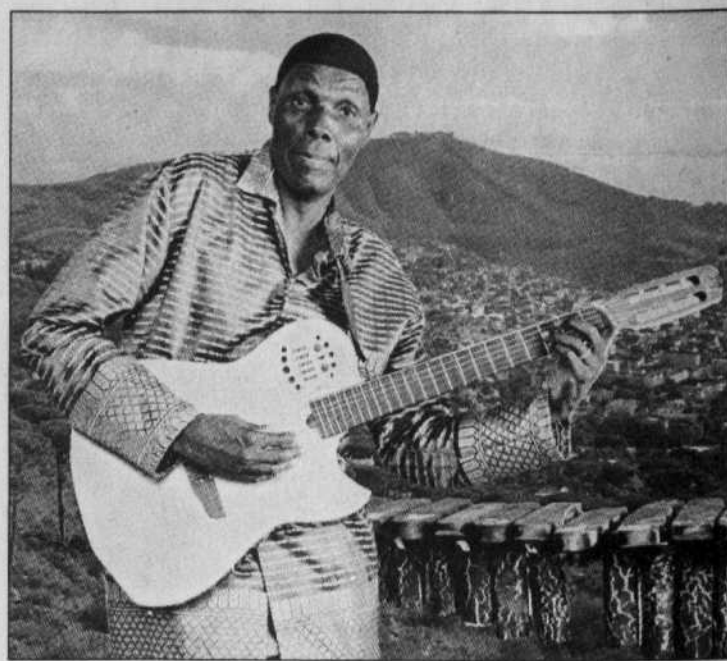
YVES BERNARD

Oliver Mtukudzi est prolifique, et le communiqué de presse le qualifie d'homme aux 48 albums. Mais en entrevue, il en ajoute même fièrement quelques-uns: «54, pour être précis.» Cette affirmation n'est d'aucune façon livrée sur le ton de la prétention, et le chanteur shona s'avère à la hauteur de sa réputation d'homme d'une grande humanité.

Au Zimbabwe, deux auteurs-compositeurs incarnent l'histoire du pays depuis le mouvement de décolonisation et d'indépendance nationale jusqu'à nos jours: Thomas Mafumo, le rebelle, et lui, le sage. Mafumo vit en exil; Mtukudzi est demeuré sur place. Mafumo dénonce et vise directement; Mtukudzi donne des enseignements universels et intemporels.

«Je pense que le thème de l'autodiscipline est le chapeau de tous mes textes. Pour moi, une bonne chanson est une chanson que les gens peuvent reprendre. Lorsque l'une des miennes ne me convainc pas, je ne l'enregistre pas. Je pense que si la majorité d'entre elles ont permis de changer la vie de façon positive, aucune n'est plus importante que l'autre. Elles ne sont pas en compétition puisqu'elles ne traitent pas des mêmes sujets.»

Tsimba Itsoka, le titre du nouveau disque, qu'on peut traduire par «aucune empreinte sans trace de pas», ne fait pas exception à la règle. Le chantre y parle par exemple de la violence faite aux enfants, du manque de communication, de la futilité des émotions né-



SOURCE NUITS D'AFRIQUE

L'auteur-compositeur Oliver Mtukudzi incarne l'histoire du Zimbabwe, depuis le mouvement de décolonisation et d'indépendance nationale jusqu'à nos jours.

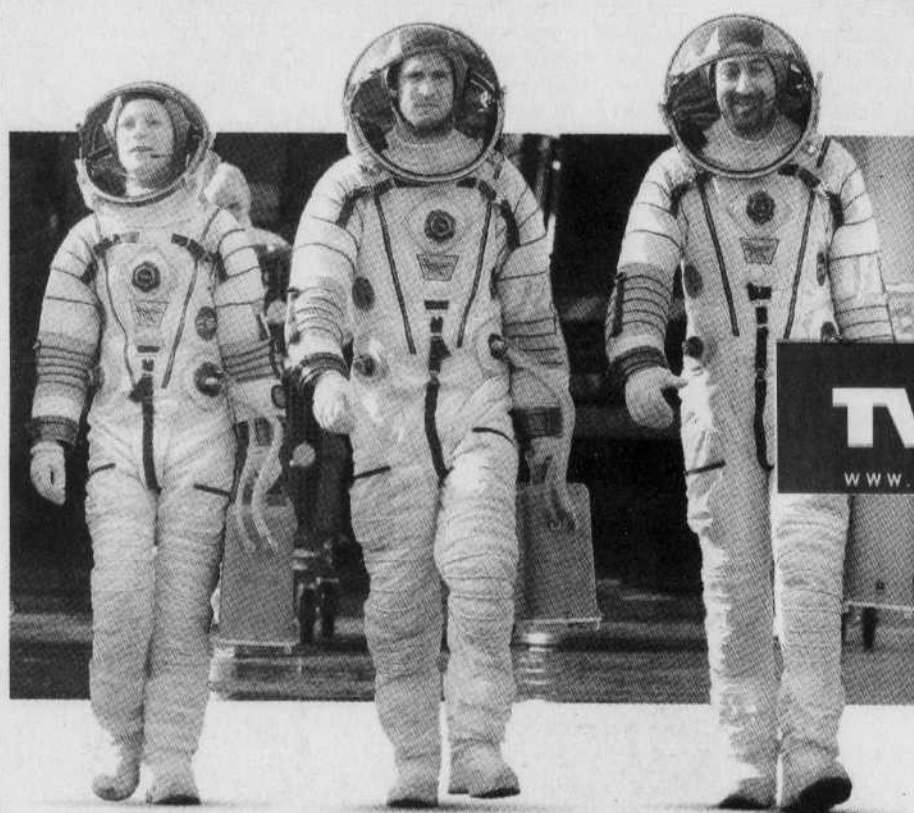
gatives, du côté sombre de la célébrité. «Chaque chanson permet de comprendre que l'empreinte de la vie perdure», explique le grand mélodiste à la voix rauque et graveleuse.

Une voix aux inflexions spirituelles qui prête à l'introspection, de riches harmonies vocales avec des chœurs d'hommes et de femmes, du psava psava shona qui s'apparente au mbaqanga sud-africain, des guitares doucement tournoyantes ou qui rappellent le piano à pouce et le marimba, des polyrythmies doucement syncopées,

teintées de jazz, de soul, de funk et de gospel: la musique de Mtukudzi est une des plus vibrantes qui soient. Au Kola Note, on l'offrira demain en version acoustique avec un vrai piano à pouce, un vrai marimba et... un vrai saxophone joué par le fiston Samson Mtukudzi.

Collaborateur du Devoir

■ Oliver Mtukudzi se produit au Kola Note avec son groupe The Black Spirit demain soir à 21h. Renseignements: ☎ 514 790-1245.



Deux gagnants d'un jeu séjournent dans une station orbitale. Une odysée complètement dingue avec Kad et Olivier!

TV5
WWW.TV5.CAUN TICKET
POUR L'ESPACE

CE SOIR 20h

Martial BOUCHER
Le ruisseau
des jours

Cahier • 18,50 \$ • 328 pages
ISBN 978-2-7609-1047-1
Guide • 52,75 \$ • 582 pages
ISBN 978-2-7609-1048-8

LIDECE inc.
514-843-5991

Enseignement moral et religieux
catholique, 1^{re} secondaire

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



MUSIQUE en tête

4 octobre

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RECHERCHE EN MUSIQUE (SQRM), en collaboration avec la Phonothèque québécoise, présente dans le cadre de la série «Présences de la musique»:

Les radiodiffusions du Metropolitan Opera dans l'espace culturel québécois

Conférence de Réal La Rochelle

4 octobre 2007, 16 h 30, salle Henri-Gagnon de la Faculté de musique de l'Université Laval
Entrée libre. Renseignements: www.sqrm.qc.ca

4 octobre

La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente une conférence de PHILIPPE VENDRIX (France), directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique: «Pontus de Tyard: l'humanisme musical en France au 16^e siècle»

Jeudi 4 octobre 2007 - 14 h

Salle Serge-Garant: 200, Vincent-d'Indy, B-484 (métro Édouard-Montpetit)
Entrée libre - Renseignements: 514-343-6427

6 octobre

La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente une journée de conférences et cours de maître avec l'altiste EDWARD KLORMAN (Juilliard School of Music, New York)

Samedi 6 octobre 2007, 10 h - 17 h 30
Salle Serge-Garant: 200, Vincent-d'Indy, B-484
10 h, 11 h, 14 h: conférences
11 h 45 - 13 h: cours de maître sur les *Suites pour violoncelle seul* de J. S. Bach
15 h: cours de maître en alto

Entrée libre - Tous les événements se dérouleront en anglais
Renseignements: 514-343-6427 ou www.musique.umontreal.ca

* Les organismes membres du Conseil québécois de la musique sont identifiés par le logo suivant:

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Isabelle Sanchez au 514.985.3454 ou isanchez@ledevoir.com

9 et 12 octobre

La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un concert hommage au compositeur de musique électroacoustique

FRANCIS DHOMONT

Mardi 9 octobre 2007 - 19 h 30

Seront présentées ses œuvres

Le message quand vient le soir (section 8 de «*Sous le regard d'un soleil noir*»), *Points de fuite*, *Chiaroscuro*, *À l'oree du conte* (section 2 de «*Forêt profonde*»), *Phonurgie*, *À propos de K*

Vendredi 12 octobre 2007 - 16 h 30

Remise d'un doctorat *honoris causa* à Francis Dhomont à l'occasion de la collation des grades de la Faculté de musique (ouvert au public)

Salle Claude-Champagne: 220, Vincent-d'Indy (métro Édouard-Montpetit)
Entrée libre - Renseignements: 514-343-6427

10 octobre



MUSIQUE SUR UN PLATEAU
La crème de la relève musicale, servie sur un plateau!

5 à 7 musicaux à la maison des JMC
10 octobre à 18 h / Apéro dès 17 h 15

LA NUIT TRANSFIGURÉE

Schoenberg: *Verklärte Nacht, opus 4*
Beethoven: *Quatuor à corde opus 18, n° 6*

Brendan Conway et Nikita Morozov, violons
Jean-Philippe Tremblay et Patrick LeStrange, altos
Amaryllis Jarczyk et Audrey Nadeau, violoncelles

Maison des JMC
305, Mont-Royal Est, coin Henri-Julien
20 \$, incluant l'apéritif
514.845.4108, poste 221
www.jeunessesmusicales.com

NOUVEL ENSEMBLE MODERNE
SOUS LA DIRECTION DE LOUIS-PIERRE VALLAUXSAISON
POUR LA PAIX
EN PASSANT PAR TEL-AVIV, ALMATY ET TÈNÉRAN
2007-2008
WWW.LENEM.CA • 514-343-5636 • INFO@LENEM.CAFROM IVRY
CONCERT DE LA RENTRÉEVENDREDI 5 OCTOBRE
IVRY GITLIS, INVITÉ D'HONNEURŒuvres de
NICOLAS GILBERT,
CHRISTOPHER TRAPANI,
FRANÇOIS PARIS,
JEAN VIGO
ET ANDREA LIBEROVICI20:00 - SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
220, VINCENT-D'INDY (MÉTRO ÉDOUARD-MONTPETIT)
TARIF UNIQUE: 5 \$À LA RENCONTRE DU NEM
AUTOUR DE LA MUSIQUE
DE NICOLAS GILBERT
SAMEDI 29 SEPTEMBRE
À LA CHAPELLE HISTORIQUE
DU BON-PÂTEUR À 14:00
ENTRÉE LIBRE